



Le premier ministre de la Malaisie, Abdullah Ahmad Badawi (à droite) s'entretient avec le chef des Indiens de Malaisie, S. Samy Vellu, au cours d'une célébration indienne à Kuala Lumpur en janvier. Les Indiens représentent huit pour cent de la population de la Malaisie.

Premier ministre sous pression en Malaisie

Qu'il négocie avec les États ou avec d'autres parties, le gouvernement central a tous les atouts dans son jeu

PAR SONIA RANDHAWA

MALGRÉ DES SONDAGES INDIquant que sa popularité est en déclin, le premier ministre Abdullah Ahmad Badawa a annoncé la tenue d'une élection éclair en mars 2008, soit bien avant la fin de son mandat en 2009.

Le moment choisi pour la tenue de ce scrutin garantit que Anwar Ibrahim, le très populaire chef de l'opposition, ne pourra se porter candidat. De plus, on s'attend à une hausse du prix du pétrole et le gouvernement devra certainement subir moins de retombées négatives s'il en fait l'annonce après les élections qu'avant celles-ci.

M. Abdullah est à la tête d'une fédération composée de 13 États et de trois territoires fédéraux que la mer de Chine occidentale scinde en deux régions séparées par 640 km d'eau. L'un des plus importants fabricants de lecteurs de disques au monde, le pays produit également de l'huile de palme, du caoutchouc et du bois d'œuvre.

La composition de la coalition au pouvoir, le Front national, reflète la diversité du pays - 60 pour cent de Malais, 25 pour cent de Chinois et 8 pour cent d'Indiens. La coalition dirige le pays depuis ses tout débuts et contrôle la plupart des gouver-

nements régionaux. Mais un orage s'annonce en raison d'une série de mesures visant à restreindre les libertés civiles, dont le pouvoir d'emprisonner des dissidents pendant deux ans sans procès et celui de refuser d'octroyer un permis de presse aux journaux.

Le 10 novembre 2007 à Kuala Lumpur, des dizaines de milliers de militants, surtout des membres des partis d'opposition, ont pris part à une manifestation revendiquant la réforme du système électoral de la Malaisie. Puis, le 24 novembre, la minorité indienne du pays a exprimé son mécontentement en descendant dans les rues. L'objet de leur courroux : un programme de discrimination à rebours favorisant les Malais déshérités, limitant ainsi l'accès des membres de la commu-

Sonia Randhawa a été directrice exécutive du Centre pour le journalisme indépendant, situé à Kuala Lumpur, en Malaisie, de 2003 à 2007.



nauté indienne aux logements ainsi qu'aux emplois dans la fonction publique et aux places dans les universités. En Malaisie, la loi interdit de tels rassemblements; il s'agissait donc des premières manifestations à se tenir au pays depuis une décennie.

Les militants ne sont pas les seuls à s'être mesurés au gouvernement fédéral. Au cours des dernières années, les États malaisiens se sont aussi dressés contre le centre, mais sans succès dans la plupart des cas. Les confrontations concernaient surtout les revenus pétroliers, les ressources hydriques et des demandes de démocratisation. Les États doivent également faire face à des problèmes environnementaux et des controverses en matière législative, conjugués à une dette régionale qui ne cesse de croître. Résultat de ces confrontations : diminution du pouvoir des États et accroissement des compétences du gouvernement fédéral.

Pétrole et eau potable

Un changement majeur s'est opéré après les élections générales de novembre 1999, lorsque la coalition du Front national a perdu le contrôle de l'État de Trengganu, un territoire riche en pétrole situé sur la côte orientale de la péninsule. Selon un accord négocié avant les élections entre l'ancien gouvernement régional et Petronas, la compagnie pétrolière nationale, l'État devait recevoir cinq pour cent des revenus provenant du pétrole extrait de son sous-sol, soit plus de 132 millions USD par an. Mais à l'arrivée au pouvoir du Parti pan-islamique, Petronas a refusé de payer cette somme. En lieu et place, la compagnie a expliqué qu'elle la verserait au gouvernement fédéral, à charge pour lui de soutenir des projets de développement dans l'État. En supprimant ainsi 80 pour cent des ressources inscrites au budget de l'État, cette décision a porté un rude coup à l'indépendance de tous les gouvernements régionaux dépendants des revenus du pétrole.

Le second événement important ayant mis le système fédéral à rude épreuve a été l'adoption de deux projets de loi fédéraux qui ont instauré une commission nationale chargée de gérer l'approvisionnement en eau et les zones de captage. Justifiées notamment par des considérations environnementales, ces lois ont été votées en mai 2006 après plus de deux ans de débats houleux. Les ressources hydriques figurent traditionnellement sur la liste des compétences appartenant aux États. Cependant,

les États ne font pas toujours bonne figure dans ce domaine, certains souffrant d'une pénurie d'eau et d'autres ayant dû contracter de lourds emprunts. Entre-temps, le gouvernement fédéral s'est également lancé dans des travaux de prospection et de planification relatifs à de possibles transferts hydriques entre les États de Pahang et de Selangor; ce dernier abritant la capitale fédérale du pays. Le centre a adopté une loi sur l'eau potable en dépit de l'impopularité de cette initiative au sein du gouvernement régional de Pahang.



REUTERS/BAZILUHAMMAD

Des Malaisiens jouent dans une pataugeoire dans un jardin du centre-ville de Kuala Lumpur situé devant les tours jumelles de Petronas, autrefois les plus hauts édifices du monde.

L'adoption de ces projets de loi fédéraux a nécessité un amendement constitutionnel qui a été accepté en 2005, et les États de la péninsule ont par conséquent perdu le contrôle de leurs ressources hydriques.

Le gouvernement fédéral malais a fait preuve d'une remarquable longévité : depuis 1963, jamais aucune coalition d'opposition n'a réussi à lui ravir le pouvoir. Cette permanence s'explique en partie par le système unique en son genre de la coalition qui gouverne le pays. Baptisée Front National, ou *Barisan Nasional*, elle réunit les trois partis les plus importants : l'Organisation nationale unie de Malaisie,

l'Association chinoise de Malaisie et le Congrès indien de Malaisie. Cette coalition rassemble donc les trois principaux groupes ethniques du pays, et l'opposition n'a jamais pu en faire autant. En mai 1969, celle-ci était pourtant bien placée dans les sondages. Mais en raison notamment des manifestations de l'opposition et des provocations du parti au pouvoir, de violentes échauffourées ont causé d'innombrables victimes. La crainte de nouveaux débordements a également été utilisée par la coalition au pouvoir pour s'assurer la victoire.

Le statut du fédéralisme

La Malaisie proprement dite a été créée en 1963 par la réunion de ce qu'on appelait à l'époque Malaya avec trois anciennes colonies britanniques : Singapour, Sabah et Sarawak. Singapour s'est ensuite retirée de cette union, laissant un pays composé de treize États et de deux territoires fédéraux.

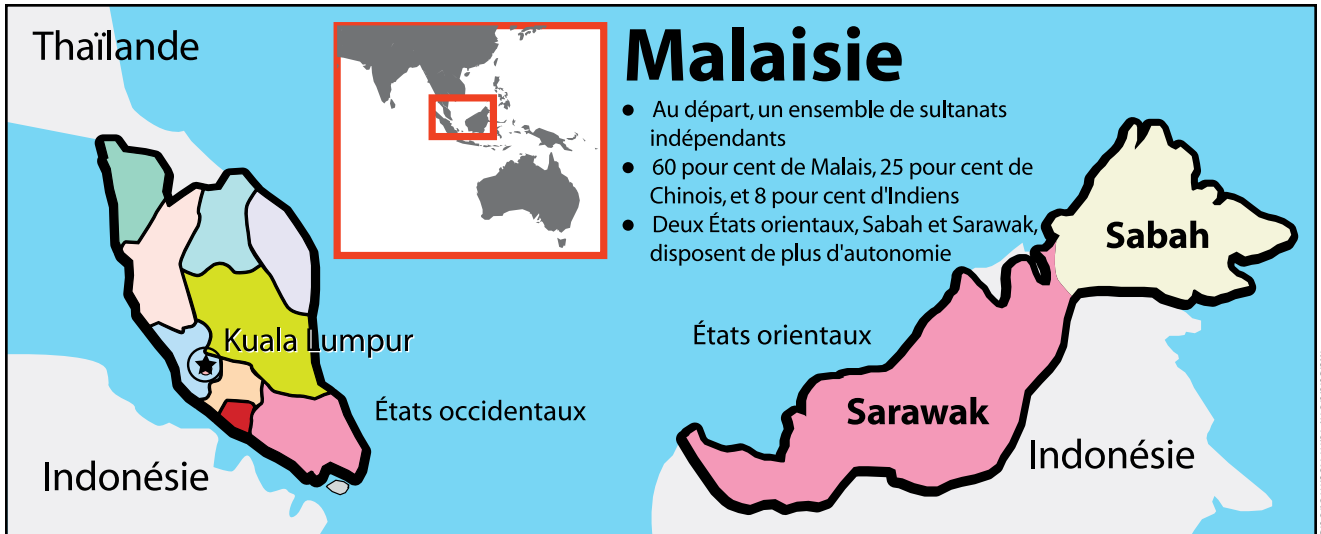
Dans la pratique, il existe deux systèmes fédéraux en Malaisie : un qui relie les onze États de la péninsule et les deux États de Bornéo (Sabah et Sarawak), et un qui réunit tous les États péninsulaires malaisiens.

Malaisie péninsulaire

Nous l'avons dit, la Malaisie péninsulaire se compose de onze États et de deux territoires fédéraux, Kuala Lumpur et Putrajaya. Les relations entre le centre et la périphérie sont définies par la Constitution fédérale, officiellement la loi suprême du pays. Celle-ci prévoit que le droit fédéral prend le pas sur celui des États, mais que ceux-ci sont responsables pour les domaines répertoriés sur la « liste des États », notamment le territoire, les conseils municipaux et les questions locales, et l'eau. Cette liste figure dans la

neuvième annexe de la Constitution, qui contient également une liste des compétences relevant de la fédération. La suprématie constitutionnelle connaît un déclin en raison des multiples modifications apportées à la Constitution, dont l'adoption ne nécessite que l'appui de deux tiers des députés au Parlement et se passe de l'approbation des États.

Chaque État élit son propre Parlement, le *Dewan Undangan Negeri*, formé de 15 à 62 membres élus dans des circonscriptions uninominales. Les législatifs régionaux relèvent habituellement de la réglementation régionale, le calendrier



Malaisie

- Au départ, un ensemble de sultanats indépendants
- 60 pour cent de Malais, 25 pour cent de Chinois, et 8 pour cent d'Indiens
- Deux États orientaux, Sabah et Sarawak, disposent de plus d'autonomie

Illustration: Yari Roumeleotis

Sabah et Sarawak, deux des États orientaux de la Malaisie, partagent l'île de Bornéo avec l'Indonésie. L'île est située de l'autre côte de la mer de Chine occidentale, à 640 km des neuf États de la péninsule malaise.

des sessions variant d'un État à l'autre.

Quant aux conseils locaux élus, ils ont graduellement été supprimés à partir du milieu des années 1960, officiellement pour cause de « confrontation » avec l'Indonésie voisine. En dépit d'une campagne visant leur restauration, le dossier n'avance pas, que ce soit du côté du gouvernement ou de l'opposition. Depuis 1973, date à laquelle les conseils locaux ont été institutionnalisés dans la législation fédérale, les autorités locales ne sont plus élues mais nommées par les Parlements régionaux. D'un point de vue financier, ces derniers reçoivent les produits de certains impôts, comme les impôts fonciers, des taxes sur certains permis et de diverses autres ressources fiscales. Ils peuvent également bénéficier des fonds consacrés au développement ou d'autres types de subventions émanant du gouvernement fédéral et, dans la plupart des cas, ils perçoivent des redevances sur l'exploitation de leurs ressources naturelles.

Sabah et Sarawak

La Constitution fédérale contient également un chapitre consacré exclusivement aux États orientaux de la Malaisie, Sabah et Sarawak. Tous deux disposent d'un contrôle renforcé sur l'immigration, l'eau, l'électricité et d'autres domaines comme la politique environnementale. Les Malais venant d'un État différent n'ont pas le droit d'y acquérir un terrain ou une résidence; ils doivent également se plier aux formalités d'immigration lorsqu'ils y débarquent.

Cette autonomie a entraîné des conséquences tout à la fois positives et négatives sur les habitants de ces États. Leur développement a, par exemple, suivi un parcours bien différent de celui des peuples de la péninsule, tant politiquement qu'économiquement ou socialement.

Pour autant, l'exploitation d'abondantes réserves naturelles de bois, de pétrole et de minerais n'a pas favorisé l'élévation du niveau de vie pour la majorité des Malais orientaux. Alors qu'en Malaisie le fossé entre riches et pauvres compte parmi les plus profonds de l'Asie du Sud-Est, il est encore plus prononcé dans ces États, où les magnats de l'industrie forestière comptent parmi les plus grosses fortunes du monde, alors que les habitants dont les terrains ont fait l'objet de coupes claires doivent vivre dans des conditions toujours plus précaires, souvent sans électricité ni eau potable et courante.

Ce désintérêt envers les populations locales n'est évidemment pas la conséquence naturelle de l'autonomie accordée à ces États, mais il n'en demeure pas moins que celle-ci a permis aux autorités de prétendre que les peuples indigènes ne bénéficiaient pas de la même protection de l'environnement que le reste de la Malaisie. L'autonomie a autorisé l'exploitation de ces États comme de véritables baronnies personnelles des politiciens du Front national, sans que ceux-ci aient à craindre les foudres des autorités fédérales, bien entendu aussi longtemps qu'ils sont capables de garantir la victoire électorale de la coalition, sans oublier d'alimenter régulièrement les caisses fédérales en pétrodollars.

Ce qui s'est passé lors des élections régionales de 1994 permet d'illustrer le fonctionnement du système : bien qu'ayant remporté 25 des 48 sièges en lice, les partis n'appartenant pas à la coalition du Front national ont été incapables de former un gouvernement, certains élus s'étant désistés pour permettre au Front national de préserver sa majorité. Depuis lors, la composition raciale du Sabah a été modifiée par un afflux d'immigrants

musulmans en provenance du sud des Philippines. Certaines O.N.G. basées au Sabah prétendent qu'il s'agit là d'une tentative de renforcer le soutien accordé tant au Front national qu'au parti ethnique majoritaire malais, l'Organisation nationale unie de Malaisie. En soutenant les partis de la coalition basés dans la péninsule, ce mouvement migratoire a affaibli les autres partenaires locaux de la coalition du Front national.

L'avenir du fédéralisme

En Malaisie, le fédéralisme demeure un principe essentiel, particulièrement pour les États du Sabah et du Sarawak. Cependant, face à la concentration toujours plus grande du pouvoir aux mains de l'exécutif et, de manière plus générale, vu le déclin de l'État de droit et du respect accordé à la Constitution en Malaisie, il est clair que les États, surtout dans la péninsule malaise, ne bénéficient d'une certaine autonomie que si et dans la mesure où leurs décisions sont conformes à la politique fédérale du Front national. Il semble en revanche peu probable qu'une telle évolution se dessine au Sabah et au Sarawak, en raison de leur différence de culture politique, sociale et économique. Les Malais de l'Est sont de surcroît extrêmement fiers de leur autonomie, et toute tentative de la restreindre se révélerait très impopulaire. La restauration d'un équilibre salutaire entre les États et le gouvernement fédéral est un défi urgent qu'il appartient à la Malaisie de résoudre.